

INASEP, entreprise publique performante, économiquement pérenne et valorisant un fort potentiel humain, s'affirme comme un acteur incontournable dans ses domaines d'activités. Elle participe au cadre et à la qualité de vie des citoyens, en garantissant une distribution optimale d'eau de qualité à ses abonnées, en assurant l'épuration des eaux usées. Elle veut également répondre avec son bureau d'étude à toutes demandes de ses associées. Dans chacune de ses décisions, l'entreprise s'inscrit dans une politique de développement durable.

Sous la responsabilité directe de l'ingénieur-responsable du service, l'agent assurera principalement le rôle d'ingénieur responsable de projets au sein du service voirie-égouttage-aménagement urbains du bureau d'études.

Missions

- Analyser les besoins du maître d'ouvrage et participer aux diverses réunions durant l'étude du projet (réunions de contact avec le maître d'ouvrage, réunions plénières,...) ;
- Superviser l'exécution des relevés topographiques et la préparation des plans ainsi que des métrés de projet au travers de la direction et du contrôle des tâches ainsi que des documents produits par les dessinateurs-topographes dans le respect des procédures prévues en interne ;
- Concevoir et dimensionner les ouvrages des projets de travaux communaux, avec réalisation des notes de calculs liées à ces projets ;
- Etablir les clauses techniques de ces projets ;
- Assembler et dresser les documents de marchés (plans, cahier spécial des charges...) dans le respect des législations, instructions et normes en vigueur et plus particulièrement suivant les prescriptions du CCT Qualiroutes pour les dossiers de voirie-égouttage ;
- Participer à l'instruction des dossiers administratifs (préparation et passation des marchés), plus particulièrement en terme d'assistance à l'établissement des documents administratifs par le biais de l'analyse technique nécessaire (rapports d'attribution, comparatifs technico-financiers, ...) ;
- Assurer la bonne collaboration avec le service travaux et assister, voire effectuer le cas échéant, la direction de chantier sur base d'un accord préalable entre le responsable du service travaux du département SAA et le chef de service du bureau d'études VEG ;
- Participer à l'établissement des contrats d'études en collaboration avec le service administratif ;
- Assister les associés communaux en vue de répondre à leurs demandes éventuelles et relatives

Profil du Candidat

Compétences techniques

- Bonnes connaissances de la loi sur les marchés publics de travaux ;
- Bonnes connaissances des directives de la Région Wallonne en matière de travaux communaux et plus particulièrement du CCT Qualiroutes ;
- Informatique : Utiliser les fonctionnalités de base d'une suite bureautique (logiciel d'assistance à la création de métrés conformes au CCT Qualiroutes, traitement de texte, tableur, logiciel de présentation et messagerie électronique) ;
- Pouvoir faire évoluer de manière continue ses connaissances techniques.

Compétences comportementales

- Gestion du stress : Demeurer efficace en situation de stress en conservant sa capacité à prendre des décisions réfléchies et en maîtrisant ses émotions ;
- Adaptabilité : Adopter une attitude souple face aux changements et en s'adaptant aux circonstances changeantes et à des circonstances variées ;
- Gestion d'équipe : Développer le travail d'équipe, la coopération et la motivation des agents en tenant compte des objectifs à atteindre ;
- Communication : Communiquer avec autrui en s'assurant de la compréhension de l'information reçue et transmise. Communiquer de manière claire et compréhensible tant de manière orale ou écrite et en rapportant les données de manière correcte ;
- Autonomie : Accomplir son travail sans supervision directe ;
- Polyvalence : Passer aisément d'une activité et/ou d'un projet à un autre en fonction des besoins du service.

aux travaux de voirie et/ou égouttage sur le plan technique ou administratif ;

- Apporter son appui au service travaux communaux (TRV) du département, pour participer aux missions de direction des chantiers communaux d'INASEP.

Conditions d'accès

Etre titulaire uniquement d'un diplôme d'ingénieur industriel à finalité construction, travaux publics ou équivalent.

Avoir une première expérience en travaux publics.

Titulaire du permis B.

Offre d'INASEP

CDD d'un an prolongeable en CDI le cas échéant.

Pour les détenteurs du diplôme de master (ou universitaire) : échelle A1SP : 22.032,79€ – 34.226,06€ brut annuel non indexé (pour information 36.146,99€ – 56.151,27€ brut annuel indexé au 01/07/2016).

Tout agent prouvant une ancienneté du secteur privé supérieure à 6 ans, dans un métier utile à sa (future) fonction ou qui lui a permis d'obtenir le niveau suffisant pour pouvoir postuler à cette fonction, peut prétendre à la valorisation de 6 ans, majorée de la moitié des années excédentaires réellement prestées.

En ce qui concerne l'ancienneté pécuniaire, « sont également valorisables, dans les mêmes conditions, les services accomplis antérieurement dans le secteur public ou privé d'un autre Etat membre de l'Union Européenne ou de l'Espace Economique Européen ».

Chèques repas - Indemnités Km domicile-lieu de travail - Assurance hospitalisation – Frais de séjour.

Atout pour le poste

Avoir une expérience en travaux publics de minimum 5 ans.
Connaissance du logiciel Autocad.

Avoir une connaissance du cahier des charges type Qualiroutes du SPW.

Contacts

Renseignements administratifs:

Monsieur Adrien RELEKOM, Gestionnaire RH

Tél. : 081 40 75 36

srh@inasep.be

Renseignements techniques :

Monsieur Hugo DORTHU, Responsable Bureau d'études voirie-égouttage-aménagement urbains

081/407.679

hugo.dorthu@inasep.be

Introduction des candidatures

Les candidatures complètes (lettre de motivation, CV, diplôme(s)) doivent être introduites par courrier électronique (srh@inasep.be) ou par pli simple à Madame Nathalie MOTTART, Directrice des Ressources Humaines, 1b rue des Viaux à 5100 Naninne pour le **04/03/2018** au plus tard, la date de l'envoi du courrier électronique ou la date du cachet de la poste faisant foi.

Les candidatures incomplètes à la date de clôture ne seront pas prises en compte.

Le passeport APE ainsi qu'un certificat de bonne vie et mœurs seront réclamés avant engagement.

Examen de recrutement

Epreuve écrite: destinée à évaluer les compétences techniques.

Le candidat doit obtenir 50% des points à l'épreuve écrite pour accéder à l'épreuve orale.

Epreuve orale : entretien à bâtons rompus visant à évaluer la maturité, à apprécier la présentation, la manière dont il expose ses idées et les capacités du candidat à occuper le poste.

Le candidat doit obtenir 50% des points à l'épreuve orale.

Le candidat doit obtenir 60% de moyenne à l'ensemble des deux épreuves pour réussir le recrutement.

